

## LES CHANTIERS DU NORD-EST DU GRAND PARIS

### Un accélérateur pour l'économie circulaire

**D'ici 2024, on estime à 19,5 millions de m<sup>2</sup> à construire, 5 millions de m<sup>2</sup> à démolir ou à réhabiliter à Paris et en Seine-Saint-Denis. La gestion de ces produits de démolition du BTP, par l'économie circulaire, est par conséquent un enjeu majeur, poussé par le contexte réglementaire en pleine évolution.**



Cette étude, réalisée par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), dans le cadre de son programme partenarial et en lien avec la convention JOP 2024 entre Paris et la Seine-Saint-Denis, fait suite aux réflexions menées sur la logistique des Jeux. Elle a été conçue aux côtés de la Ville de Paris, des territoires de Plaine Commune, d'Est Ensemble, de Paris Terres d'Envol et de Grand Paris Grand Est et du département de la Seine-Saint-Denis.

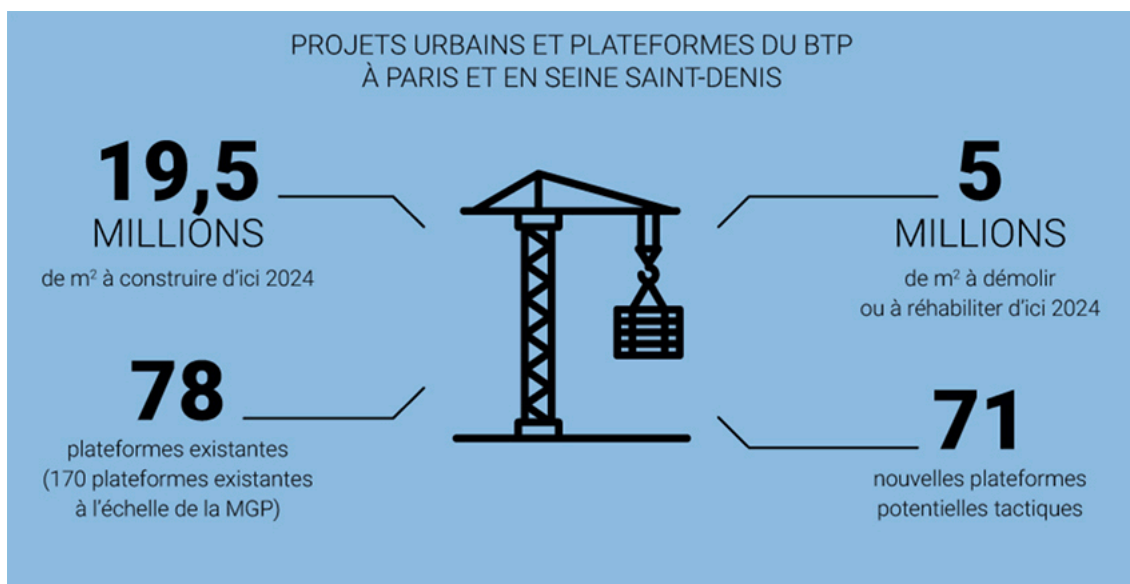
Ces territoires, ainsi que le reste de la métropole, devront faire face à une forte augmentation de la quantité des déchets issus du BTP dans les années à venir, due aux nombreux chantiers liés aux

différents projets urbains et plans de rénovations urbaines et énergétiques à venir dans ces secteurs fortement concernés par l'arrivée du métro du Grand Paris et des JOP.

Entre 2016 et 2025, le secteur du BTP aura produit environ 40 millions de tonnes de déchets par an à l'échelle de l'Île-de-France.

L'étude identifie le gisement et quantifie les volumes de déchets à venir sur le nord-est du Grand Paris, recense et caractérise les plateformes existantes à l'échelle de la métropole du Grand Paris. Cette analyse met en exergue les nécessités de nouvelles plateformes au plus près des chantiers. Elle identifie des fonciers de tailles XS à XL pour permettre le développement de plateformes de réemploi, de réutilisation ou de toutes autres activités de valorisation utiles dans le secteur.

Près de 70 sites potentiels, pérennes ou temporaires, ont ainsi été identifiés afin d'améliorer le maillage territorial et répondre au mieux aux besoins, territorial et local.



L'étude est disponible [ici](#)

#### À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

[www.apur.org](http://www.apur.org)

Contact presse : Tiphaine Gyénès, responsable de la communication : [mail](#) – 01 83 97 63 59